

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2024**

Délibération n° :

DL16/2024

Objet :

Installation de nouveaux délégués de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour la commune de Saint Rémy les Chevreuse

L'an deux mille vingt-quatre,

Le lundi 24 juin 2024,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- M. GILBERT Michel (suppléant - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- Mme LEBLANC (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE (suppléant - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. CAUCHETIER a donné pouvoir à M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ;
Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) ;
M. GILBON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ;
M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ;
M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire-CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Bernard GLEIZE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

**DATE DE
CONVOCAION**

Le 18/06/2024

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **24**
VOTANTS : **27**

Délibération n°DL16/2024

Installation de nouveaux délégués de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour la commune de Saint Rémy les Chevreuse

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-5, L5214-57, L5721-2 et L5212-2,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération n°2021.05.11 en date du 18 mai 2021 portant élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants du SIOM de la Vallée de Chevreuse pour les communes de Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse, membres de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC),

Vu la délibération n° DL 23/2021 du 28 juin 2021 relative à l'installation des nouveaux délégués de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse à la suite des élections du 09 mai 2021,

Vu le courrier de la commune de Saint Remy-les-Chevreuse en date du 03 avril 2024, informant de la démission de Mme Pérès de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, et de Monsieur Richard de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse,

Vu la délibération en date du 04 juin 2024 de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse portant élection des nouveaux représentants au SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité pour la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse de désigner de nouveaux représentants dans différents organismes à la suite de démissions de conseillers municipaux et de changements parmi les conseillers communautaires,

Considérant l'obligation de procéder à l'installation de nouveaux délégués titulaires pour la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, à la suite de la démission de Madame Valérie Pérès et de Monsieur Richard, respectivement représentante titulaire et représentant suppléant, désignés par délibération n° DL 23/2021 du 28 juin 2021 pour siéger au comité syndical du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Prend acte de l'installation du délégué syndical titulaire, Monsieur Jérôme POMPEIGNE et de son délégué suppléant, Madame Dominique JOURDEN pour la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 2 JUIL. 2024
Affichée le : - 2 JUIL. 2024

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL16_2024
Date de la décision:	2024-07-02 00:00:00+02
Objet:	Installation de nouveaux délégués de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour la commune de Saint Rémy les Chevreuse.
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20240702-DL16_2024-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20240702-DL16_2024-DE-1-1_0.xml	text/xml	1095
nom original: Note présentation dl 16 2024.pdf	application/pdf	55617
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20240702-DL16_2024-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	55617
nom original: dl 16 2024.pdf	application/pdf	384783
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20240702-DL16_2024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	384783

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	2 juillet 2024 à 16h06min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juillet 2024 à 16h10min17s	l'enveloppe 1057581 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	2 juillet 2024 à 16h16min09s	
Acquittement reçu	2 juillet 2024 à 16h20min37s	Reçu par le miat le 2024-07-02